

**TIRAGE AU SORT DE LOTS POUR CHALETS DE L'AUTOMNE 2006**

**FORMULAIRE DE DEMANDE**

(VEUILLEZ ÉCRIRE LISIBLEMENT EN CARACTÈRES D'IMPRIMERIE)

**LA DATE LIMITE DE RÉCEPTION DES DEMANDES EST LE VENDREDI 27 OCTOBRE 2006, À 16 H 30**

<input type="checkbox"/> M. <input type="checkbox"/> M <sup>me</sup> <input type="checkbox"/> Autre _____	Nom de famille	Prénom		Deuxième prénom
Adresse postale		Ville (Manitoba)		Code postal
N° de téléphone au travail : 204	N° de téléphone à la maison : 204	Autre n° de téléphone : 204	Adresse de courriel :	Date de naissance (p. ex. 30 mai 1965)


**CHOIX DES LOTISSEMENTS :** Veuillez **encercler** le « 1 » à côté de votre PREMIER choix, le « 2 » à côté de votre DEUXIÈME choix et le « 3 » à côté de votre TROISIÈME choix.

REMARQUE : **VOUS POUVEZ INDIQUER UN MAXIMUM DE TROIS CHOIX DE LOTISSEMENTS, QU'ILS SOIENT SUR UNE TERRE DOMANIALE OU DANS UN PARC PROVINCIAL.**

NOUVEAU LOTISSEMENT													
1	2	3	Pebblestone Beach										
LOTISSEMENTS EXISTANTS													
1	2	3	Benyks Point		1	2	3	George Lake – Site 1		1	2	3	Mitchell's East
1	2	3	Blueberry Point		1	2	3	Islandview (Matheson Island)		1	2	3	Red Deer River East
1	2	3	Bodnaruk Hill		1	2	3	Lake Athapapuskow "A" - Boathouse Bay		1	2	3	Shoal Lake
1	2	3	Burge Lake – Site 1							1	2	3	Saint-Malo
1	2	3	Burge Lake – Site 2		1	2	3	Lake Athapapuskow "B" - North Arm		1	2	3	The Narrows North
1	2	3	Cupar's Creek							1	2	3	Totem Road
1	2	3	Driftwood Beach		1	2	3	Lake Athapapuskow "D" East Arm Cranberry Portage		1	2	3	Traverse Woods
1	2	3	Dropmore North							1	2	3	Twin Lakes
1	2	3	Dropmore South		1	2	3	Lake of the Prairies		1	2	3	Wanipigow Lake
1	2	3	Dropmore South Drive		1	2	3	Little Deer		1	2	3	Wekusko Lake
1	2	3	Eden Lake		1	2	3	Maple Creek Estates		1	2	3	Whitefish Lake
1	2	3	First Cranberry		1	2	3	Mill Creek Beaches		1	2	3	Woods Creek
LOTISSEMENTS EXISTANTS													
1	2	3	Black's Point – Phases II et III		1	2	3	Islandview North		1	2	3	North Cliffs
1	2	3	Clearwater Lake		1	2	3	Islandview South		1	2	3	South Beach

**POUR OBTENIR DES RENS EIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES :**

 Composez le 945-6784 (à Winnipeg), ou le 1 800 214-6497 (sans frais)

 Consultez notre site Web : [www.gov.mb.ca/conservation/cottaging/](http://www.gov.mb.ca/conservation/cottaging/) (en anglais seulement)

 Courriel : [cottaging@gov.mb.ca](mailto:cottaging@gov.mb.ca)

**ENVOYEZ OU DÉPOSEZ VOTRE FORMULAIRE ORIGINAL DE DEMANDE, AINSI QUE LA SOMME DE 100 \$, À  
L'ADRESSE SUIVANTE :**

Tirage au sort de lots pour chalets de l'automne 2006  
Case postale 73, 200, croissant Saulteaux, Winnipeg (Manitoba) R3J 3W3  
***(Les demandes ne seront pas acceptées par les autres bureaux gouvernementaux.)***

Pour être valides, les demandes doivent être accompagnées de la somme exigée de 100 \$. Utilisez l'une des options de paiement suivantes : comptant, carte de débit, carte de crédit, chèque personnel, traite bancaire, chèque certifié ou mandat libellé à l'ordre du **ministre des Finances du Manitoba**. Les paiements au comptant ou par carte de crédit ou de débit peuvent être effectués au 200, croissant Saulteaux. N'envoyez pas d'argent en espèces par la poste. Les demandes et les paiements effectués par téléphone ou par télécopieur ne sont pas permis.

**→ INVALIDE SANS LA PAGE 2**

**VERSO ↓**

**N° DE LA DEMANDE :**

**TIRAGE AU SORT DE LOTS POUR CHALETS DE L'AUTOMNE 2006**

**FORMULAIRE DE DEMANDE**

(VEUILLEZ ÉCRIRE LISIBLEMENT EN CARACTÈRES D'IMPRIMERIE)

**PRIÈRE DE RÉPONDRE À TOUTES LES QUESTIONS SUIVANTES :**

Êtes-vous un employé de Conservation Manitoba?	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non
Êtes-vous un employé d'Agriculture, Alimentation et Initiatives rurales Manitoba?	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non
Êtes-vous un employé de Transports et Services gouvernementaux Manitoba?	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non
Exercez-vous une charge en vertu de la <i>Loi sur les terres domaniales</i> ?	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non
Êtes-vous un membre de la famille immédiate d'un employé ou d'un agent de Conservation Manitoba?	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non
Êtes-vous un membre de la famille immédiate d'un employé ou d'un agent d'Agriculture, Alimentation et Initiatives rurales Manitoba?	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non
Êtes-vous un membre de la famille immédiate d'un employé ou d'un agent de Transports et Services gouvernementaux Manitoba?	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non

*Si vous avez répondu « oui » à l'une des questions ci-dessus, il se peut que vous ayez à remplir un formulaire de déclaration distinct.*

**DÉFINITIONS :**

On entend par « **employé** » une personne à l'emploi du ministère de la Conservation du Manitoba, du ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation et des Initiatives rurales du Manitoba ou du ministère des Transports et des Services gouvernementaux du Manitoba, y compris les employés occasionnels, ministériels, à temps partiel, à durée déterminée et à durée indéterminée.

On entend par « **membre de la famille immédiate** » d'un employé ou d'un agent, la mère, le père, le frère, la sœur, le fils, la fille, le conjoint, le conjoint de fait, le pupille de l'employé ou de l'agent ou une personne apparentée qui réside de manière permanente dans la demeure de l'employé ou de l'agent.

On entend par « **agent** » une personne qui exerce une charge en vertu de la *Loi sur les terres domaniales*.

**COLLECTE DE RENSEIGNEMENTS PERSONNELS :**

Ces renseignements personnels sont recueillis en vertu des dispositions de la *Loi sur les parcs provinciaux* et de la *Loi sur les terres domaniales* et seront utilisés afin de déterminer votre admissibilité à la participation au tirage au sort de lots pour chalets et afin d'administrer ce programme. Vos renseignements personnels sont protégés en vertu des dispositions sur la protection de la vie privée de la *Loi sur l'accès à l'information et la protection de la vie privée*. Si vous avez des questions au sujet de la collecte de renseignements personnels, veuillez communiquer avec le Service d'information du public, au 945-6784 (à Winnipeg) ou au 1 800 214-6497 (sans frais).

**ATTESTATION :**

- J'atteste que j'ai lu et compris les règles et lignes directrices relatives au tirage au sort de lots pour chalets de l'automne 2006 auxquelles la présente demande est assujettie et je consens à les respecter; de plus, j'atteste qu'à ma connaissance tous les renseignements fournis dans le cadre de la présente demande sont complets et exacts.
- J'atteste que j'ai au moins 18 ans au **27 octobre 2006** et que je suis considéré comme résident permanent du Manitoba en vertu de la *Loi de l'impôt sur le revenu* pour l'exercice précédent.
- Je comprends que j'aurai peut-être à fournir les documents justificatifs pour vérifier mon admissibilité au tirage au sort de lots pour chalets de l'automne 2006 à une date ultérieure, et que si je ne fournis pas ces documents, ma demande sera rejetée.

Je reconnais également que la réception de la présente demande par le Gouvernement du Manitoba ne constitue pas une entente ayant force obligatoire et que le nom des demandeurs choisis sera publié sur le site Web du gouvernement.

\_\_\_\_\_  
**NOM DU DEMANDEUR (EN LETTRES MOULÉES)**

\_\_\_\_\_  
**SIGNATURE DU DEMANDEUR**

\_\_\_\_\_  
**DATE**

**RÉSERVÉ À L'ADMINISTRATION :**

Date de réception :	Heure de réception :	Validation :
Date de saisie :	Saisie par :	
Vérifiée par :	Coordinateur du tirage :	

**LISTE DE VÉRIFICATION CONCERNANT LA DEMANDE**

- Ma demande arrivera au 200, croissant Saulteaux avant la date limite (le vendredi 27 octobre 2006 à 16 h 30).
- J'ai joint au présent formulaire le paiement (chèque ou mandat) de 100 \$.

- J'ai signé et daté le présent formulaire.
- J'ai lu les *Règles et lignes directrices* relatives à ce tirage.
- J'ai sélectionné au moins un lotissement dans la liste.

*Vous pouvez obtenir ce formulaire de demande en anglais à l'adresse suivante :*  
[www.gov.mb.ca/conservation/cottaging/](http://www.gov.mb.ca/conservation/cottaging/)

**N° DE LA DEMANDE :**